
Terrain Mr DEFRANCE / URGENT

Art Galleries Europe Consultant <artgallerieseuropelondonparis@gmail.com>

Sun, Jan 1, 2023 at 2:47 PM

To: PASCAL PIETRINI <pascal.jean-paul.pietrini@live.fr>, Varnier Valérie <v.varnier@ville-cleon.fr>, "f.marche@ville-cleon.fr" <f.marche@ville-cleon.fr>

Monsieur

Je présente pas des vœux à ceux qui m ont fait du tort , de manière, injustifiée , illégale , grotesque , abusive , et j en passe

Sachez que la métropole de Rouen allait même commencer les travaux pour déplacer l arrêt de bus, une demande totalement légitime de ma part , lorsque tout a été arrêté en raison du rejet , de Deux déclarations préalables , de la part de la mairie de cleon , comme à plusieurs reprises indiquées... en raison de zone inondable ... Parait il mes trois poteaux allaient avoir une interférence directe avec la crue de la Seine , alors qu'étonnement, toute une construction sur le terrain de Monsieur DEFRANCE , n aura aucun impact ... Un raisonnement plutôt singulier et arbitraire de la part de la mairie de Cleon qui doit être expliqué et justifié par Monsieur de Maire

Les lois de la république doivent être appliquées à ceux qui les dénigrent , et les changent à leurs guises , et avec direction du vent ...

Le temps va prouver quelle action la mairie prendra , quant à ceux qui s installent , juste en face de ma propriété , illégalement .

J ai surmonté tant d injustice , et Monsieur DEFRANCE , qui m à volé d une somme de 2900 euros , avec un procès mensonger , auquel j ai pas eu l opportunité de me défendre ... un peu de dignité et honnêteté , alors que transformation du terrain de MR DEFRANCE à un terrain constructible est au delà de malhonnêteté pure et simple qui sera riposté devant la justice coûte que coûte.

Bonne journée

Madame gale

[Quoted text hidden]

